

Que la CEF retire le MRJC de la liste des associations et des mouvements chrétiens

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Conférence épiscopale](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 3 février 2018



Cécile Edel, vice-présidente de la Marche pour la vie, a été interrogée au micro de Boulevard Voltaire :

Cécile Edel, quelques jours après l'affaire opposant La Marche Pour La Vie au Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC), on apprend que ce même mouvement organise en Ardèche un week-end de LGPTQ. Que vous inspire cette information ?

Le 19 janvier, nous avons reçu un communiqué très militant et violent avec un ton idéologique contre La Marche pour La Vie. Après cela, le MRJC continue ses actions militantes qui ne sont absolument pas conformes à ce que prône l'Église catholique. Ce mouvement continue de se dire chrétien alors qu'il n'accepte pas les principes non négociables de l'Église catholique.

Pour rappel, l'évêque de Montauban est monté au créneau pour déclarer que ce mouvement n'était plus catholique. Le MRJC et la Conférence des évêques de France se sont rencontrés. Ils sont finalement arrivés à mettre leurs différends de côté puisqu'un communiqué commun a été réalisé. Avez-vous lu ce communiqué ? Et qu'en avez-vous pensé ?

Oui, j'ai lu avec attention ce communiqué. Nous attendions beaucoup de cette rencontre, espérant que le MRJC ne serait pas seulement recadré, mais serait véritablement sanctionné. Je trouve que défendre le « droit fondamental à l'avortement » est une faute très grave. L'avortement n'est d'ailleurs pas un droit fondamental. Je comprends que la Conférence des évêques de France ait voulu apporter une réponse apaisante. Mais de ce fait j'ai trouvé ce communiqué trop mou. Elle n'a pas du tout sanctionné le MRJC qui continue pourtant de mettre sur leur site le communiqué concernant le droit à l'avortement. Il continue également d'organiser un week-end qu'ils appellent un week-end militant pour prôner toutes les unions libres, dont le mariage homosexuel, etc. Il y a véritablement un fossé entre les discours idéologiques du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne et le discours de la Conférence des évêques de France qui était trop tiède. Je regrette ce communiqué. Je pense que la Conférence des évêques de France ne mesure pas le danger d'un tel mouvement qui rappelle le, reçoit et recevra visiblement toujours 574.000 euros de subvention par an.

Quelle réaction auriez-vous souhaitée de la part de la Conférence des évêques de France ?

J'aurais aimé que les évêques de France s'appuient sur les textes de Vatican II. Je rappelle que les textes de Vatican II sont très clairs sur l'avortement. Ils qualifient l'avortement de meurtre et de crime abominable. Ce sont des termes très forts. La Conférence des évêques de France a considéré que l'avortement n'était pas une réponse appropriée. Ils n'ont parlé en aucun cas de meurtre ou de crime. J'aurais surtout aimé que la Conférence des évêques de France sanctionne et retire ce mouvement de la liste des associations et des mouvements chrétiens. Ils auraient dû leur demander de retirer la notion de chrétien dans leur titre pour s'appeler simplement Mouvement Rural de Jeunesse et non pas Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne.